



EDD
dans les
programmes

d'après un travail de Cédric David - IEN chargé de mission EDD (Nord)
et Pierre Thomas - volontaire service civique (aide à la mission EDD 62)



Evolution depuis 2002

Socle et programmes actuels

Programmes de 2002



Bulletin officiel n°28 du 15 juillet 2004
Page 1

Introduction à l'enseignement pour un développement durable, par les enseignants et experts de la formation initiale des élèves, des professeurs et des inspecteurs de l'école élémentaire, pour une formation continue et des ateliers de travail en équipes - Réunion en juin 2004 à la Direction régionale de l'école élémentaire de la région de la Réunion

1 - Les objectifs de la formation initiale des élèves

Le premier de la formation initiale des élèves est de leur faire acquiescer les connaissances pour un développement durable. Ce premier objectif est de leur faire acquiescer les connaissances pour un développement durable. Ce premier objectif est de leur faire acquiescer les connaissances pour un développement durable. Ce premier objectif est de leur faire acquiescer les connaissances pour un développement durable.

2 - Les objectifs de la formation des enseignants

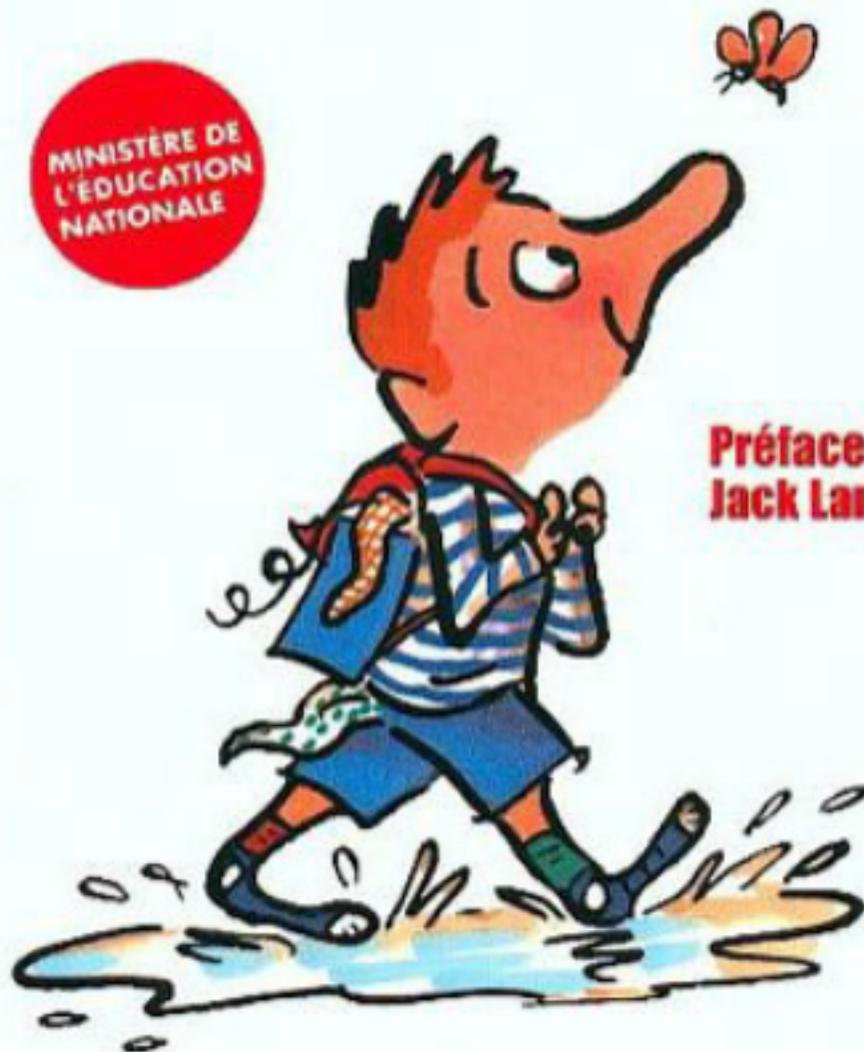
Les enseignants de la formation des enseignants doivent être capables de leur faire acquiescer les connaissances pour un développement durable. Ce premier objectif est de leur faire acquiescer les connaissances pour un développement durable. Ce premier objectif est de leur faire acquiescer les connaissances pour un développement durable.

3 - Les objectifs de la formation des inspecteurs de l'école élémentaire

Les inspecteurs de l'école élémentaire doivent être capables de leur faire acquiescer les connaissances pour un développement durable. Ce premier objectif est de leur faire acquiescer les connaissances pour un développement durable. Ce premier objectif est de leur faire acquiescer les connaissances pour un développement durable. Ce premier objectif est de leur faire acquiescer les connaissances pour un développement durable.

QU'APPREND-ON À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE?

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION
NATIONALE



Préface de
Jack Lang

LES NOUVEAUX PROGRAMMES

B.O. HS n°1 du 14 février 2002
SCIENCES EXPÉRIMENTALES ET TECHNOLOGIE
Education à l'environnement, l'énergie, le
monde construit par l'homme.

L'éducation à l'environnement pour un développement durable doit être **une composante importante de la formation initiale des élèves**, dès leur plus jeune âge et tout au long de leur scolarité, pour leur permettre d'acquérir des connaissances et des méthodes nécessaires pour **se situer dans leur environnement et y agir de manière responsable.**

1 - Une éducation ancrée dans toutes les disciplines

À compter de la rentrée 2004, les élèves bénéficieront d'une éducation à l'environnement pour un développement durable qui leur assurera une formation progressive tout au long de leur cursus scolaire. L'éducation à l'environnement pour un développement durable ne constitue pas une nouvelle discipline. Elle se construit de façon cohérente et progressive tant à l'intérieur de chaque discipline ou champ disciplinaire (entre les différents niveaux d'enseignement) qu'entre les différentes disciplines (à chaque niveau).

2 - Une éducation aux modalités diversifiées

Compte tenu de sa spécificité, l'environnement pour un développement durable doit reposer sur des démarches pédagogiques diversifiées privilégiant des situations concrètes qui développeront chez les élèves la sensibilité, l'initiative, la créativité, le sens des responsabilités et de l'action. Les sorties scolaires sous toutes leurs formes (y compris les classes de mer, de neige, les classes vertes...) constituent dans cette optique un cadre particulièrement favorable.

3 - La généralisation de l'éducation à l'environnement pour un développement durable

L'éducation à l'environnement pour un développement durable est **généralisée dès la rentrée 2004**. La prérentrée offrira l'opportunité de travailler, dans les écoles et les établissements scolaires, à une mise en œuvre concertée et cohérente de cette démarche.

Dans ce cadre, les équipes pédagogiques sont appelées à définir de manière collégiale des **temps forts et des points d'ancrage dans chaque discipline pour construire une progression coordonnée**. Dans le premier degré, le projet d'école définit, au niveau de chaque cycle, **une programmation annuelle des thèmes à aborder et des projets**. Au collège et au lycée, l'environnement pour un développement durable participe au projet d'établissement : sensibilisation à l'écoresponsabilité, élaboration de projets conjoints avec d'autres écoles ou établissements scolaires en France ou à l'étranger, construction de partenariats. **L'investissement des personnels non enseignants renforcera la dimension éducative, favorisera la transmission intergénérationnelle et encouragera des comportements exemplaires hors de la classe.**

Socle 2006



Décret n° 2006-830 du 11 juillet 2006

L'éducation au développement durable est inscrite dans le socle commun de compétences et de connaissances dans 4 de ses piliers fondamentaux :

- les principaux éléments de culture scientifique et technologique
- la culture humaniste
- les compétences sociales et civiques
- l'autonomie et l'initiative.



Le socle commun des connaissances et des compétences

Décret du 11 juillet 2006

**Tout ce qu'il est indispensable
de maîtriser à la fin
de la scolarité obligatoire**

Décret n° 2006-830 du 11 juillet 2006

L'éducation au développement durable est inscrite dans le socle commun de compétences et de connaissances dans 4 de ses piliers fondamentaux :

- les principaux éléments de culture scientifique et technologique
- la culture humaniste
- les compétences sociales et civiques
- l'autonomie et l'initiative.

Bulletin officiel n°14 du 5 avril 2007 Phase 2

Inscrire plus largement l'éducation au développement durable dans les programmes d'enseignement

La mise en œuvre de l'EDD doit d'abord reposer sur les enseignements obligatoires. Grâce au **socle commun** de connaissances et de compétences, le développement durable est désormais solidement ancré dans la base des savoirs fondamentaux. Ainsi le socle inclut la connaissance de "l'impact sur l'environnement" de nos activités techniques, il fait référence à une attitude de "responsabilité face à l'environnement, au monde vivant, à la santé", il mentionne le développement durable comme un moyen de "comprendre l'unité et la complexité du monde".

Multiplier les démarches globales dans les établissements et les écoles

D'autres établissements appliquent le programme d'actions pour le XXIème siècle, "agenda 21" orienté vers le développement durable qui a été adopté par les membres de l'Organisation des Nations unies à la Conférence de Rio (1992). Ils s'engagent sur trois points principalement : la consommation responsable, la solidarité locale et internationale, la diversité biologique et culturelle. Des méthodes spécifiques sont développées comme le travail par projets structurés, la démarche qualité, ou encore le processus participatif.

L'adoption de ces règles de vie collective et de ces grandes orientations dans la gestion apparaît comme un impératif. Cependant, ces actions si elles impliquent d'apprendre des gestes et des comportements ne doivent pas s'y limiter, et il importe qu'elles s'appuient, dans l'école, sur une véritable démarche éducative globale.

Un "établissement en démarche de développement durable" (EDD) se caractérise par l'articulation et la mise en synergie entre les différents niveaux d'action. Le travail dans les disciplines peut s'appuyer sur des exemples, des situations, des études de cas, des problématiques identifiées dans le territoire de l'établissement, à différentes échelles, la commune, le département, la région.

Ces démarches nécessitent aussi que soient établis et développés des partenariats étroits avec les collectivités territoriales qui ont souvent dans ce domaine un important rôle d'impulsion, avec les services déconcentrés de l'État relevant d'autres ministères, comme les directions régionales de l'environnement, des structures comme l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et tout acteur civil (entreprise, association, fondation...) dont l'expertise en la matière peut permettre de mener au mieux le projet de l'établissement. Selon les priorités locales, l'éducation aux risques majeurs, l'éducation à la santé ou la promotion de l'utilisation du vélo à l'école et pour aller à l'école, par exemple, peuvent aussi donner lieu à des projets spécifiques dans une perspective de développement durable.



Relever les partenariats et les autres personnels impliqués dans votre établissement

Bulletin officiel n°14 du 5 avril 2007

Phase 2

Inscrire plus largement l'éducation au développement durable dans les programmes d'enseignement

La mise en œuvre de l'EDD doit d'abord reposer sur les enseignements obligatoires. Grâce au **socle commun** de connaissances et de compétences, le développement durable est désormais solidement ancré dans la base des savoirs fondamentaux. Ainsi le socle inclut la connaissance de "l'impact sur l'environnement" de nos activités techniques, il fait référence à une attitude de "responsabilité face à l'environnement, au monde vivant, à la santé", il mentionne le développement durable comme un moyen de "comprendre l'unité et la complexité du monde".

Multiplier les démarches globales dans les établissements et les écoles

D'autres établissements appliquent le programme d'actions pour le XXIème siècle, "agenda 21" orienté vers le développement durable qui a été adopté par les membres de l'Organisation des Nations unies à la Conférence de Rio (1992). Ils s'engagent sur trois points principalement : la consommation responsable, la solidarité locale et internationale, la diversité biologique et culturelle. Des méthodes spécifiques sont développées comme le travail par projets structurés, la démarche qualité, ou encore le processus participatif.

L'adoption de ces règles de vie collective et de ces grandes orientations dans la gestion apparaît comme un impératif. Cependant, ces actions si elles impliquent d'apprendre des gestes et des comportements ne

l'établissement, à différentes échelles, la commune, le département,

Ces démarches nécessitent aussi que soient établis et développés des partenariats étroits avec les collectivités territoriales qui ont souvent dans ce domaine un important rôle d'impulsion, avec les services déconcentrés de l'État relevant d'autres ministères, comme les directions régionales de l'environnement, des structures comme l'agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie et tout acteur civil (entreprise, association, fondation...) dont l'expertise en la matière peut permettre de mener au mieux le projet de l'établissement. Selon les priorités locales, l'éducation aux risques majeurs, l'éducation à la santé ou la promotion de l'utilisation du vélo à l'école et pour aller à l'école, par exemple, peuvent aussi donner lieu à des projets spécifiques dans une perspective de développement durable.



Former les professeurs et les autres personnels impliqués dans cette éducation

Bulletin officiel n°25 du 19 juin 2008
Education au développement et
à la solidarité internationale

L'éducation au développement et à la solidarité internationale à l'école

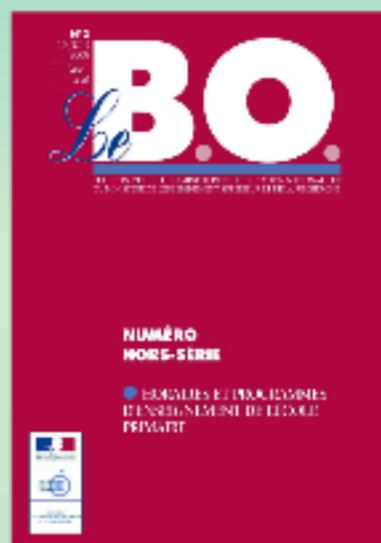
L'éducation au développement et à la solidarité internationale peut s'effectuer dès le plus jeune âge. À ce titre, elle est partie prenante de trois des sept composantes du socle commun de connaissances et de compétences que tous les jeunes doivent avoir acquis à l'issue de leur scolarité obligatoire ("la culture humaniste" ; "les compétences sociales et civiques" ; "l'autonomie et l'initiative"). Elle vise à faire comprendre les grands déséquilibres mondiaux et à encourager la réflexion sur les moyens d'y remédier.

Éducation au développement et à la solidarité internationale

L'éducation au développement et à la solidarité internationale à l'école

L'éducation au développement et à la solidarité internationale peut s'effectuer dès le plus jeune âge. À ce titre, elle est partie prenante de trois des sept composantes du socle commun de connaissances et de compétences que tous les jeunes doivent avoir acquis à l'issue de leur scolarité obligatoire ("la culture humaniste" ; "les compétences sociales et civiques" ; "l'autonomie et l'initiative"). Elle vise à faire comprendre les grands déséquilibres mondiaux et à encourager la réflexion sur les moyens d'y remédier.

Programmes de 2008



Bulletin officiel hors-série n° 3 du 19 juin 2008

Cycle 1

Les élèves sont sensibilisés aux problèmes de l'environnement et apprennent à respecter la vie.

Cycle 2

Ils comprennent les interactions entre les êtres vivants et leur environnement et apprennent à respecter l'environnement. Ils acquièrent progressivement un comportement responsable....

Cycle 3

Le programme de géographie a pour objectifs de comprendre comment les hommes vivent et aménagent leurs territoires. Il contribue avec celui de sciences à l'ÉDD.

Le programme de sciences a pour objectif de comprendre et de décrire le monde réel, celui de la nature et celui construit par l'homme, d'agir sur lui et de maîtriser les changements induits par l'activité humaine. Les connaissances et les compétences sont acquises dans le cadre d'une démarche d'investigation qui développe la curiosité, la créativité, l'esprit critique.... Les élèves apprennent à être responsables face à l'environnement, au monde vivant, à la santé. Ils comprennent que le développement durable correspond aux besoins des générations actuelles et futures.

N°3
19 JUIN
2008
Page 1
à 40

Le BO

BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET
DU MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

NUMÉRO HORS-SÉRIE

● HORAIRES ET PROGRAMMES
D'ENSEIGNEMENT DE L'ÉCOLE
PRIMAIRE



Bulletin officiel

Cycle 1

Les élèves sont
apprennent à

Cycle 2

Ils comprennent
environnement
acquièrent pro

Cycle 3

Le programme
comment les h
contribue avec

Le programme

décrire le mon

l'homme, d'ag

par l'activité h

acquises dans

développe la c

apprennent à é

monde vivant,

durable corres

futures.

Cycle 1

Les élèves sont sensibilisés aux problèmes de l'environnement et apprennent à respecter la vie.

Cycle 2

Ils comprennent les interactions entre les êtres vivants et leur environnement et apprennent à respecter l'environnement. Ils acquièrent progressivement un comportement responsable....

Cycle 3

Le programme de géographie a pour objectifs de comprendre comment les hommes vivent et aménagent leurs territoires. Il contribue avec celui de sciences à l'EDD.

Le programme de sciences a pour objectif de comprendre et de décrire le monde réel, celui de la nature et celui construit par l'homme, d'agir sur lui et de maîtriser les changements induits par l'activité humaine. Les connaissances et les compétences sont acquises dans le cadre d'une démarche d'investigation qui développe la curiosité, la créativité, l'esprit critique.... Les élèves apprennent à être responsables face à l'environnement, au monde vivant, à la santé. Ils comprennent que le développement durable correspond aux besoins des générations actuelles et futures.

Bulletin officiel n°41 du 10 novembre 2011 Phase 3

2. Les modalités de passage de l'admission au 1^{er} degré vers le 2nd degré
Le passage de l'admission au 1^{er} degré vers le 2nd degré est un processus complexe qui implique de nombreuses parties prenantes : les parents, les enseignants, les administrateurs, les psychologues, les médecins, etc. Il est donc essentiel de mettre en place des mécanismes de communication et de collaboration efficaces pour garantir le bien-être et le succès de chaque élève.
Le 2nd degré est une étape importante de la scolarité et il est important de s'assurer que les élèves sont bien préparés à cette étape. Les enseignants du 1^{er} degré doivent donc travailler en étroite collaboration avec les enseignants du 2nd degré pour assurer la continuité des apprentissages et le bien-être des élèves.
Il est également important de prendre en compte les besoins spécifiques de chaque élève et de mettre en place des mesures d'accompagnement adaptées. Les parents jouent un rôle essentiel dans ce processus et doivent être impliqués dès le début.
Enfin, il est important de veiller à ce que le processus de passage soit transparent et équitable pour tous les élèves. Les décisions doivent être prises en concertation avec les différents acteurs concernés et en tenant compte de l'intérêt de l'élève.

3. Les modalités de passage de l'admission au 2nd degré vers le 3rd degré
Le passage de l'admission au 2nd degré vers le 3rd degré est un processus complexe qui implique de nombreuses parties prenantes : les parents, les enseignants, les administrateurs, les psychologues, les médecins, etc. Il est donc essentiel de mettre en place des mécanismes de communication et de collaboration efficaces pour garantir le bien-être et le succès de chaque élève.
Le 3rd degré est une étape importante de la scolarité et il est important de s'assurer que les élèves sont bien préparés à cette étape. Les enseignants du 2nd degré doivent donc travailler en étroite collaboration avec les enseignants du 3rd degré pour assurer la continuité des apprentissages et le bien-être des élèves.
Il est également important de prendre en compte les besoins spécifiques de chaque élève et de mettre en place des mesures d'accompagnement adaptées. Les parents jouent un rôle essentiel dans ce processus et doivent être impliqués dès le début.
Enfin, il est important de veiller à ce que le processus de passage soit transparent et équitable pour tous les élèves. Les décisions doivent être prises en concertation avec les différents acteurs concernés et en tenant compte de l'intérêt de l'élève.

4. Les modalités de passage de l'admission au 3rd degré vers le 4th degré
Le passage de l'admission au 3rd degré vers le 4th degré est un processus complexe qui implique de nombreuses parties prenantes : les parents, les enseignants, les administrateurs, les psychologues, les médecins, etc. Il est donc essentiel de mettre en place des mécanismes de communication et de collaboration efficaces pour garantir le bien-être et le succès de chaque élève.
Le 4th degré est une étape importante de la scolarité et il est important de s'assurer que les élèves sont bien préparés à cette étape. Les enseignants du 3rd degré doivent donc travailler en étroite collaboration avec les enseignants du 4th degré pour assurer la continuité des apprentissages et le bien-être des élèves.
Il est également important de prendre en compte les besoins spécifiques de chaque élève et de mettre en place des mesures d'accompagnement adaptées. Les parents jouent un rôle essentiel dans ce processus et doivent être impliqués dès le début.
Enfin, il est important de veiller à ce que le processus de passage soit transparent et équitable pour tous les élèves. Les décisions doivent être prises en concertation avec les différents acteurs concernés et en tenant compte de l'intérêt de l'élève.

5. Les modalités de passage de l'admission au 4th degré vers le 5th degré
Le passage de l'admission au 4th degré vers le 5th degré est un processus complexe qui implique de nombreuses parties prenantes : les parents, les enseignants, les administrateurs, les psychologues, les médecins, etc. Il est donc essentiel de mettre en place des mécanismes de communication et de collaboration efficaces pour garantir le bien-être et le succès de chaque élève.
Le 5th degré est une étape importante de la scolarité et il est important de s'assurer que les élèves sont bien préparés à cette étape. Les enseignants du 4th degré doivent donc travailler en étroite collaboration avec les enseignants du 5th degré pour assurer la continuité des apprentissages et le bien-être des élèves.
Il est également important de prendre en compte les besoins spécifiques de chaque élève et de mettre en place des mesures d'accompagnement adaptées. Les parents jouent un rôle essentiel dans ce processus et doivent être impliqués dès le début.
Enfin, il est important de veiller à ce que le processus de passage soit transparent et équitable pour tous les élèves. Les décisions doivent être prises en concertation avec les différents acteurs concernés et en tenant compte de l'intérêt de l'élève.

6. Les modalités de passage de l'admission au 5th degré vers le 6th degré
Le passage de l'admission au 5th degré vers le 6th degré est un processus complexe qui implique de nombreuses parties prenantes : les parents, les enseignants, les administrateurs, les psychologues, les médecins, etc. Il est donc essentiel de mettre en place des mécanismes de communication et de collaboration efficaces pour garantir le bien-être et le succès de chaque élève.
Le 6th degré est une étape importante de la scolarité et il est important de s'assurer que les élèves sont bien préparés à cette étape. Les enseignants du 5th degré doivent donc travailler en étroite collaboration avec les enseignants du 6th degré pour assurer la continuité des apprentissages et le bien-être des élèves.
Il est également important de prendre en compte les besoins spécifiques de chaque élève et de mettre en place des mesures d'accompagnement adaptées. Les parents jouent un rôle essentiel dans ce processus et doivent être impliqués dès le début.
Enfin, il est important de veiller à ce que le processus de passage soit transparent et équitable pour tous les élèves. Les décisions doivent être prises en concertation avec les différents acteurs concernés et en tenant compte de l'intérêt de l'élève.

Phase 3

Gouvernance et pilotage de l'éducation au développement durable

La généralisation de l'éducation au développement durable mobilise les différents échelons du système éducatif (national, académique, local) ainsi que toutes les composantes de la communauté éducative, élèves, enseignants, personnels de direction et d'inspection, et les différents partenaires de l'éducation nationale.

Au niveau académique, ce processus est coordonné par le comité académique d'éducation au développement durable, présidé par le recteur, qui définit la politique académique d'éducation au développement durable. Ce comité regroupe les différents acteurs impliqués dans l'EDD. Il est piloté par le coordonnateur académique dont le rôle est particulièrement important dans l'impulsion, la mise en œuvre et le suivi de la troisième phase de généralisation.

Le comité a aussi pour vocation de mettre en synergie cette éducation avec les autres éducations transversales, en particulier les éducations au développement et à la solidarité internationale, à la responsabilité et aux risques, à la santé, aux arts et à la culture, qui renvoient, elles aussi, à différentes entrées et dimensions du développement durable.

Par ailleurs, le comité académique est l'instance de coordination entre les différents partenaires dans le champ de l'EDD, que sont les services de l'État, les collectivités territoriales, les associations agréées, les établissements publics, les centres de recherche, les entreprises.

Il est nécessaire que le comité académique d'éducation au développement durable ait des référents au niveau départemental ainsi que dans les écoles, les collèges et les lycées des voies générale, technologique et professionnelle.

avec les services de l'État, les collectivités territoriales, les associations agréées, les établissements publics, les centres de recherche, les entreprises.

Il est nécessaire que le comité académique d'éducation au développement durable ait des référents au niveau départemental ainsi que dans les écoles, les collèges et les lycées des voies générale, technologique et professionnelle.

Nouveaux programmes, socle commun de connaissances et de compétences et éducation au développement durable

Avec la rénovation générale des programmes, l'éducation au développement durable est désormais inscrite dans l'ensemble du parcours scolaire.

Les nouveaux programmes du premier degré et du collège intègrent les enjeux du développement durable en prenant appui sur le socle commun de connaissances et de compétences, en particulier dans les domaines de compétences trois, « culture scientifique et technique », cinq, « culture humaniste », six, « compétences sociales et civiques » et sept, « autonomie et initiative ».

Le projet d'école et d'établissement

Les écoles et les établissements scolaires sont vivement invités à entrer en « démarche globale de développement durable » en combinant, autour d'un projet de développement durable, les enseignements, la vie scolaire, la gestion et la maintenance de la structure scolaire, ainsi que l'ouverture sur l'extérieur par le partenariat.

Les écoles et les établissements scolaires peuvent désormais demander au comité académique de se voir attribuer la reconnaissance E3D, leur permettant ainsi de faire connaître leurs initiatives aux autorités académiques.

Éducation au développement durable et partenariats

La politique académique d'EDD s'appuie sur une collaboration avec les acteurs territoriaux porteurs de politiques de développement durable : services de l'État, collectivités territoriales, associations, établissements publics, centres de recherche, entreprises, etc. Ces partenariats peuvent notamment apporter leur soutien aux formations, aux projets d'école et d'établissement et à la production de ressources pédagogiques.

Les partenariats revêtent un intérêt tout particulier dans le cadre de projets transversaux en permettant de croiser les regards des acteurs et des disciplines. Ils favorisent l'ouverture au monde extérieur et l'ancrage, par des approches concrètes, dans les thématiques propres aux territoires de l'établissement. La démarche partenariale permet aux différents acteurs d'élaborer une culture commune, essentielle à la mise en place « durable » d'une synergie des compétences, intérêts et projets.

...ématiques propres aux territoires de l'établissement. La démarche partenariale permet aux différents acteurs de porter une culture commune, essentielle à la mise en place « durable » d'une synergie des compétences, intérêts et...

Faire connaître les actions et partager les réussites

La troisième phase de généralisation de l'EDD nécessite que la communauté éducative, à tous ses niveaux, fasse connaître ce qu'elle met en œuvre dans ce domaine.

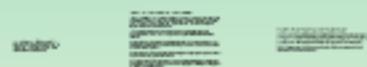
Les écoles, les établissements scolaires, les académies sont encouragés à diffuser et à valoriser leurs projets et leurs actions.

Nouveaux programmes

Nouveau socle

Une place confortée

Socle commun 2015



Programmes de Socles

Optim

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture est défini par le décret n° 2015-1752 du 23 décembre 2015. Il est structuré en quatre domaines : les langues vivantes, les langues, les mathématiques et les sciences, l'histoire-géographie, les arts et l'éducation physique et sportive.

Optim2

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture est défini par le décret n° 2015-1752 du 23 décembre 2015. Il est structuré en quatre domaines : les langues vivantes, les langues, les mathématiques et les sciences, l'histoire-géographie, les arts et l'éducation physique et sportive.

Optim3

Le socle commun de connaissances, de compétences et de culture est défini par le décret n° 2015-1752 du 23 décembre 2015. Il est structuré en quatre domaines : les langues vivantes, les langues, les mathématiques et les sciences, l'histoire-géographie, les arts et l'éducation physique et sportive.

Socle commun 2016

L'EDD ne figure pas explicitement dans le nouveau socle commun de connaissances, de compétences et de culture mais on évoque **l'éducation à l'environnement.**

Domaine 4 : les systèmes naturels et les systèmes techniques

L'élève se familiarise avec le monde technique en prenant " conscience que la démarche technologique consiste à rechercher l'efficacité dans un milieu contraint (en particulier par les ressources) pour répondre à des besoins humains, **en tenant compte des impacts sociaux et environnementaux.**

L'élève connaît l'**importance d'un comportement responsable vis-à-vis de l'environnement** et de la santé et comprend **ses responsabilités individuelle et collective.**

Il prend conscience de l'**impact de l'activité humaine sur l'environnement, de ses conséquences sanitaires et de la nécessité de préserver les ressources naturelles et la diversité des espèces.**

Il prend conscience de la **nécessité d'un développement plus juste et plus attentif à ce qui est laissé aux générations futures.**

Il sait que **la santé repose notamment sur des fonctions biologiques coordonnées, susceptibles d'être perturbées par des facteurs physiques, chimiques, biologiques et sociaux de l'environnement.**

Domaine 5 : les représentations du monde et l'activité humaine

On peut noter "les **problématiques mondiales concernant l'environnement**, les ressources, les échanges, l'énergie, la démographie et le climat" , les "contraintes des matériaux et des **processus de production en respectant l'environnement**"

Enfin "**s'engager aux côtés des autres dans les différents aspects de la vie collective et de l'environnement**".

Programmes des 3 cycles

Cycle 1

Extraits du Bulletin Officiel spécial n° 2 du 26 mars 2015

Programme de l'école maternelle

L'école maternelle :
un cycle unique, fondamental pour la réussite de tous

5 domaines

5. Explorer le monde

5.2. Explorer le monde du vivant, des objets et de la matière

5.2.1. Objectifs visés et éléments de progressivité

Découvrir le vivant

« [...] Enfin, les questions de la **protection du vivant et de son environnement** sont abordées dans le cadre d'une découverte de différents milieux, par une initiation concrète à une **attitude responsable**. »

Cycle 2

Extraits du Bulletin officiel spécial numéro 11 du 26 novembre 2015

Programme d'enseignement du cycle des **apprentissages fondamentaux**

Volet 2 : Contributions essentielles des différents enseignements au socle commun

Domaine 3 La formation de la personne et du citoyen

« Dans le cadre de l'enseignement « Questionner le monde », les élèves commencent à acquérir une conscience citoyenne en apprenant le respect des engagements envers soi et autrui, en adoptant une attitude raisonnée fondée sur la connaissance, en développant un **comportement responsable vis-à-vis de l'environnement** et de la santé. »

Volet 3 : les enseignements

Enseignement moral et civique

L'engagement : agir individuellement et collectivement

Prendre des responsabilités dans la classe et dans l'école.

- la participation démocratique.
- la responsabilité.
- le **développement durable**.

[...]

Engager la classe dans des actions de solidarité ou en faveur de l'environnement

Adopter un comportement éthique et responsable

Développer un **comportement responsable vis-à-vis de l'environnement** et de la santé grâce à une attitude raisonnée fondée sur la connaissance.

Mettre en pratique les **premières notions d'éco-gestion de l'environnement** par des actions simples individuelles ou collectives : gestion de déchets, du papier et économies d'eau et d'énergie (éclairage, chauffage...).

Observer des animaux et des végétaux de l'environnement proche, puis plus lointain.

Réaliser de petits écosystèmes (élevages, cultures) en classe, dans un jardin d'école ou une mare d'école.

Réaliser des schémas simples des relations entre organismes vivants et avec le milieu.

Suivi de ce qui entre et sort de la classe (papier, recyclage), de la cantine (aliments, eau, devenir des déchets).

Cycle 3

Extraits du Bulletin Officiel spécial n°11 du 26 novembre 2015 de l'Éducation Nationale

Programme d'enseignement du **cycle de consolidation (cycle 3)**

Volet 2 : Contributions essentielles des différents enseignements au socle commun

Domaine 4 : les systèmes naturels et les systèmes techniques

« [...] Les élèves apprennent à utiliser leurs connaissances et savoir-faire scientifiques et technologiques pour concevoir et pour produire. Ils apprennent également à adopter un **comportement éthique et responsable** et à utiliser leurs connaissances **pour expliquer des impacts de l'activité humaine** sur la santé et **l'environnement**.

La **géographie** amène également les élèves à comprendre **l'impératif d'un développement durable de l'habitation humaine de la Terre**. [...] »

Volet 3 : Les enseignements

Géographie

Classe de CM1 - Thème 3 - Consommer en France

« Consommer renvoie à un autre acte quotidien accompli dans le lieu habité afin de satisfaire des besoins individuels et collectifs.

L'étude permet d'envisager d'autres usages de ce lieu, d'en continuer l'exploration des fonctions et des réseaux et de faire intervenir d'autres acteurs. Satisfaire les besoins en énergie, en eau et en produits alimentaires soulève des problèmes géographiques liés à la question des ressources et de leur gestion : production, approvisionnement, distribution, exploitation sont envisagés à partir de cas simples qui permettent de repérer la géographie souvent complexe de la trajectoire d'un produit lorsqu'il arrive chez le consommateur. **Les deux sous-thèmes sont l'occasion, à partir d'études de cas, d'aborder des enjeux liés au développement durable des territoires. »**

Volet 3 : Les enseignements

Géographie

Classe de CM2 - Thème 3 - Mieux habiter

« Améliorer le cadre de vie et **préserver l'environnement** sont au cœur des préoccupations actuelles. Il s'agit d'explorer, à l'échelle des territoires de proximité (quartier, commune, métropole, région), des cas de réalisations ou des projets qui contribuent au «mieux habiter». La place réservée dans la ville aux espaces verts, aux circulations douces, aux berges et **corridors verts**, au **développement de la biodiversité**, le **recyclage au-delà du tri des déchets**, l'aménagement d'un **écoquartier** sont autant d'occasions de **réfléchir** aux choix des acteurs dans les **politiques de développement durable**. »

Volet 3 : Les enseignements

Sciences et technologie

Compétences travaillées

Adopter un **comportement éthique et responsable**

Relier des connaissances acquises en sciences et technologie à des questions de santé, de sécurité et d'environnement.

Mettre en œuvre **une action responsable et citoyenne, individuellement ou collectivement**, en et hors milieu scolaire, et en témoigner. »

Matière, mouvement, énergie, information

Le domaine du tri et du recyclage des matériaux est un support d'activité à privilégier.

Notion d'énergie renouvelable.

Etude de quelques dispositifs visant à économiser la consommation d'énergie. »

... etc



FIN

EDD dans les programmes

d'après un travail de Cédric David - IEN chargé de mission EDD (Nord)
et Pierre Thomas - volontaire service civique (aide à la mission EDD 62)